

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 30

**Artikel:** Cantique suisse  
**Autor:** C.C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192434>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

**Fêtes de la Confédération.**

Le 1<sup>er</sup> août, la Suisse célébrera l'anniversaire six fois séculaire du pacte solennel entre les habitants d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald.

C'est à Schwytz, au lieu de naissance de notre patrie, que les fêtes revêtiront l'aspect le plus grandiose, et cela se comprend.

Mais les autres parties du pays ne peuvent rester indifférentes à cette grande manifestation ; elles doivent s'y associer avec empressement et de tout cœur.

Dans ce but, les gouvernements cantonaux viennent d'adresser un appel à leurs concitoyens, en leur recommandant le son des cloches dans toutes les communes et les feux de joie sur les hauteurs environnantes.

Ce programme paraît bien maigre, n'est-il pas vrai, pour l'anniversaire d'un événement aussi mémorable ?...

Il y aura là-bas, à Schwytz, une superbe fête, sans doute, mais à laquelle participeront principalement nos Confédérés de la Suisse centrale, et un nombre relativement restreint de ressortissants de cantons plus éloignés, qui auront le temps et les moyens de s'y transporter.

Ce fait admis, les habitants des diverses localités de la Suisse ne pourraient-ils pas célébrer d'une manière plus complète cet anniversaire si cher à tous ?

Ne serait-ce pas là une occasion unique pour la génération actuelle, de fêter dignement la mère commune, qui, depuis six siècles, fait le bonheur de ses enfants ? Car, dans cent ans — en 1991 — quand reviendra cette date historique, que ne verront pas même nos fils, d'autres générations foulent le sol où nous dormirons et fêteront de nouveau le 700<sup>me</sup> anniversaire de la première alliance des Waldstetten.

Nous comprenons aussi bien qu'aucun autre qu'il ne faut point abuser des fêtes et que les temps sont difficiles ; mais celle-ci doit faire exception. Les souvenirs qu'elle nous rappelle sont trop précieux, ils sont trop beaux, trop grands pour que nous ne nous en réjouissions

pas ensemble pendant quelques heures, au moins, dans une fraternité sincère, sans mélange, et vraiment patriotique.

Il n'est pas nécessaire pour cela de programme officiel, de grande mise en scène, ni de préparatifs coûteux. A Lausanne, par exemple, pourquoi ne ferions-nous pas ce qu'on fait si bien et d'une manière si originale, dans les grandes fêtes genevoises : des *banquets de quartier* ? La configuration de notre ville si accidentée donnerait à ce genre de réjouissances populaires un caractère éminemment pittoresque.

Voyez-vous l'installation de ces banquets à St-François, entre le temple et l'ancienne poste ; — sur la place centrale avec le Grand-Pont comme fond de tableau ; — sous les beaux ombrages de la terrasse de la Cathédrale ; — vers l'ancienne fontaine de la Cheneau-de-Bourg ; — sur la promenade du Casino ; — sous la Grenette ; — à la Palud ; — sur la terrasse de la Madeleine ; — en St-Laurent et dans le quartier de l'Halle, etc., etc. ?

Voyez-vous, dis-je, ces fraternelles agapes, au menu desquelles chacun contribuerait en y apportant galantine, pâtés Forney, jambons appétissants, langues fumées, mayonnaise et vins du cru ?

Quels gais et délicieux échanges entre les convives ! que de bons mots, que de chansons patriotiques, que de productions variées, pleines de joie et de franche cordialité.

Fête charmante, en un mot, où la politique ni autres notes désagréables ne pourraient avoir leur place, et dont l'unique devise serait : *Un pour tous, tous pour un*.

Et quel beau spectacle, à l'heure où les cloches sonneront dans toutes les églises de la Suisse, de voir, dans ces réunions fraternelles, tout le monde se lever et, tête découverte, entonner le *Cantique suisse* !

Franchement, nous aimerais voir célébrer ainsi le 600<sup>me</sup> anniversaire de la Confédération.

Après les banquets de quartier, dont nous venons de parler, le grand Concert qu'on se propose de donner en Beaulieu serait tout naturellement le rendez-vous

de la population lausannoise, et clôturerait heureusement cette belle journée.

L. M.

**Cantique suisse.**

Sur nos monts, quand le soleil  
Annonce un brillant réveil  
Et prédit d'un plus beau jour

Le retour,  
Les beautés de la patrie  
Parlent à l'âme attendrie ;  
Au ciel montent plus joyeux (*bis*)  
Les accents d'un cœur pieux (*bis*)

Lorsqu'un doux rayon du soir  
Joue encor dans le bois noir,  
Le cœur se sent plus heureux  
Près de Dieu.

Loin des vains bruits de la plaine,  
L'âme en paix est plus sereine.  
Au ciel montent plus joyeux (*bis*)  
Les accents d'un cœur pieux (*bis*)

Lorsque dans la sombre nuit  
La foudre éclate avec bruit,  
Notre cœur pressent encor  
Le Dieu fort.

Dans l'orage et la détresse,  
Il est notre forteresse.  
Offrons-lui des coeurs pieux, (*bis*)  
Il nous bénira des cieux. (*bis*)

(Traduit de l'Allemand par C. C.)

**Fêtes de Schwytz, 1<sup>er</sup> et 2 août.**

Voici les principaux épisodes de cette grande solennité :

1<sup>er</sup> AOÛT.

5 heures du matin. — Salves d'artillerie et diane en musique. Exécution de l'Hymne suisse.

9 heures. — Le cortège formé se dirige vers l'église. Prédication et messe.

10 heures. — Le cortège se rend sur la place de fête. Discours.

1 heure. Grande représentation populaire : scènes historiques, tableaux vivants, can-tates.

5 heures. — Banquet. A la nuit, illumination de Schwytz et hauteurs voisines.

DIMANCHE 2 AOÛT.

7 1/2 h. du matin. — Service religieux solennel.

9 heures. — Deuxième représentation dramatique.

2 1/2 heures. — Après le banquet, départ pour Brunnen, le port du canton de Schwytz, l'endroit le plus pittoresque du lac des Quatre-Cantons. Puis embarquement géné-